

Ecrit par Echo du Mardi le 22 juillet 2021

M. Guy Henri BRUN



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 20 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 22 juillet 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Par testament olographe du 31 janvier 2018, **Mr Guy Henri BRUN**, en son vivant retraité, demeurant à CAMARET SUR AIGUES (84850) Le Plan de Dieu, Né à ORANGE (84100), le 9 juin 1936, Célibataire, de nationalité française, Décédé à AVIGNON (84000) le 12 juin 2021, A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Jean-Baptiste BOREL, Notaire Associé à ORANGE (Vaucluse), le 09 juillet 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Jean-Baptiste BOREL, notaire à ORANGE (84150), référence CRPCEN 84050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS (84200) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession
3951623



Ecrit par Echo du Mardi le 22 juillet 2021

Publié le 22/07/2021